HABITAT / LOGEMENT

Amélioration de l'habitat privé : poursuite des actions en 2020-2025 sur le secteur Val de Bièvre

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est prévue de 2020 à 2025. Elle concerne des copropriétés ou des monopropriétés : 30 adresses des villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif bénéficieront de soutien pour des travaux de réhabilitation.

Publié le 16 décembre 2019

Quel secteur et quels logements sont concernés ?

Dans la continuité du Programme d'Intérêt Général, Grand-Orly Seine Bièvre souhaite poursuivre son action sur l'habitat privé au travers d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Copropriétés" (OPAH Copropriétés)**. Cette opérations portera sur **30 adresses du secteur du Val de Bièvre dans les villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif.**

Quel est ce dispositif ?

L'OPAH Copropriétés est un dispositif incitatif qui permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat privé ancien. Menée en partenariat avec l' État, l'Anah, l' Établissement Public Territorial et les Communes concernées, cette opération permet de **proposer une ingénierie et des aides financières pour la réhabilitation du parc immobilier privé bâti** dans une logique de maitrise de l'énergie, de lutte contre l'habitat indigne, d'adaptation des logements et des parties communes aux personnes âgées ou à mobilité réduite et de remise sur le marché de logements vacants.

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

01 78 18 22 22